

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD1709

présenté par
Mme Kerbarh, rapporteure

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa 77, substituer au mot :

« basée »

le mot :

« fondée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.